

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

#92

NOV. 2025



CORENC, UNE COMMUNE ENGAGÉE DANS LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE MÉTROPOLITAIN

PAGES 6 À 8

5 COMMUNIQUÉ

GESTION DE LA PRÉSENCE
DE SANGLIERS SUR LE
TERRITOIRE COMMUNAL

9 SOLIDARITÉS

COLLECTE SOLIDAIRE
DU 10 NOVEMBRE
AU 8 DÉCEMBRE

12 TRAVAUX

AMÉNAGEMENT ET
TRAVAUX DU PARC DE LA
CROIX-DE-MONTFLEURY

VILLE DE
CORENC





JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN

Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

Le mois de novembre s'ouvre sur une actualité riche pour notre commune, marquée par notre volonté constante de conjuguer qualité de vie, respect de l'environnement et cohésion citoyenne.

Le dossier central de ce numéro met en lumière nos engagements au sein de la Charte du Plan Énergie Air Climat métropolitain (PCAEM). À travers cette initiative, Corenc affirme sa détermination pour réduire son empreinte carbone, mieux maîtriser sa consommation énergétique et promouvoir des mobilités plus durables. Ces ambitions se traduisent sur le terrain dans nos aménagements comme dans nos actions quotidiennes.

C'est dans cet esprit que débiteront, dès le 27 octobre et jusqu'au 18 décembre 2025, **les travaux d'aménagement du parc de la Croix-de-Montfleury**. Ce chantier est nécessaire pour valoriser notre patrimoine paysager et améliorer l'utilisation du site (voir p. 12). Je remercie par avance chacun pour sa compréhension et sa patience durant cette période.

Nous aurons le plaisir de partager un moment fort de mémoire et de recueillement lors de la cérémonie du 11 novembre, à 11h, départ place André-Moch. Elle demeure un temps essentiel pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour la liberté, et transmettre cet héritage aux jeunes générations. L'école primaire André-Moch et l'école de musique associative de Corenc, participeront à l'animation de cette cérémonie.

Dans le prolongement de notre engagement pour un partage de la voirie et de l'espace public plus responsable et sécurisé, mon équipe et moi-même nous sommes rendus devant les écoles de Montfleury pour une action de sensibilisation par la distribution d'un flyer pédagogique (voir p. 3).

Enfin, la municipalité se réjouit de la **réouverture prochaine du Coccimarket de Corenc Village**, prévue pour le début du mois de novembre. Cette supérette est reprise par un ancien salarié et sa réouverture représente une excellente nouvelle pour les habitants et la vie locale !



ZOOM SUR : OCTOBRE ROSE

En soutien à la campagne annuelle mondiale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, « Octobre Rose », la mairie s'est parée d'un éclairage rose durant tout le mois d'octobre.

AGENDA

EXPOSITION « EN MOUVEMENT » DE CRUCETTA CHAVAND

Du 6 au 29 novembre

Salons de la mairie.

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Mardi 11 novembre 2025 à 11h

Départ du cortège place André-Moch.

Messe à 10h - Église St-Pierre-St-Paul.

LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

Mercredi 19 novembre à 10h

Bibliothèque municipale.

CLUB MANGA

Vendredi 21 novembre à 17h30

Bibliothèque municipale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DE QUARTIER DE MONTFLEURY

Jeudi 27 novembre à partir de 18h30

Salle Henriette-Deloras.

LOTO DU CLUB ARC-EN-CIEL

Samedi 29 novembre

Salle Fernand-Boucher.

PERMANENCES NUMÉRIQUES

Les 13 et 27 novembre de 14h à 17h

En mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 décembre à 19h

Salle du Conseil.

INAUGURATION DE LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE ET ANIMATION DE NOËL

Dimanche 14 décembre - 10h à 17h

Inauguration à 11h.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE :

Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez
l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous,
à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère). Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc - Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09 - Mail : lemaire@ville-corenc.fr - site : www.ville-corenc.fr
Photo couverture : © DR. Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedecorenc.
Conception-réalisation : DEUXPONTS Manufacture d'Histoires. Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement - 2 100 exemplaires.



Suivez l'actualité locale de Corenc
grâce à l'application illiwap.

Scannez le QR code pour télécharger l'application.
Choisissez la « station » « Mairie de Corenc »
et recevez les notifications importantes.



SOLIDARITÉS

RETOUR SUR LE LANCEMENT DES ATELIERS TABLETTES NUMÉRIQUES

Le 18 septembre dernier, le CCAS et la bibliothèque municipale ont officiellement lancé la saison 2025 des ateliers tablettes numériques animés par l'association l'Âge d'Or.



Un accueil chaleureux et motivant !

Dès l'ouverture des portes de la bibliothèque municipale, Marie Cottin, conseillère municipale déléguée aux solidarités et aux aînés a accueilli chaleureusement l'ensemble des participants qui ont fait acte de candidature pour suivre un cycle de formation numérique.

Dans un climat de confiance bien installé, Océane, médiatrice numérique expérimentée, a ensuite détaillé le programme de formation qui tiendra en haleine les participants jusqu'aux vacances de Noël. Ce cycle d'ateliers est une belle opportunité pour les

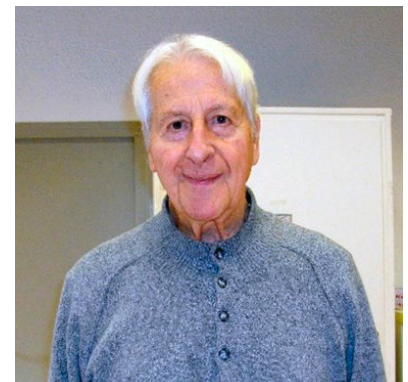
usagers de gagner en autonomie dans un monde où le numérique est de plus en plus présent. Une chose est sûre : à l'issue des ateliers, les participants aborderont leurs démarches numériques avec plus de confiance et de sérénité !

i Pour celles et ceux à la recherche d'une aide informatique individuelle et gratuite, l'association l'Âge d'Or propose aux Corençais en difficulté des permanences numériques à la mairie de Corenc les 13 et 27 novembre de 14h à 17h. Renseignements au 04 76 18 50 00.

HOMMAGE

LE DOCTEUR JEAN-GHISLAIN CARON S'EN EST ALLÉ

Cet été, le docteur Jean-Ghislain Caron, rhumatologue, s'en est allé. Depuis sa retraite, il était un acteur incontournable de la prévention des chutes auprès des aînés. Son approche était basée sur un cours théorique en début de séance. Puis, toujours avec bonne humeur, il enchaînait avec des exercices pratiques. Il dispensait des conseils personnalisés permettant aux « élèves », comme il aimait le dire, de conserver leur sens de l'équilibre, de maintenir la sensibilité de leur voûte plantaire et la tonicité de leurs muscles. La Ville de Corenc, le CCAS, et le Club Arc-en-Ciel, pour lequel il a beaucoup œuvré, tiennent à saluer sa mémoire et son dévouement au service de l'ensemble des Corençais.



HOMMAGE

ADIEU CLAUDE CAUMONT

La municipalité souhaite rendre hommage à M. Claude Caumont, figure emblématique de Corenc Village. Ancien combattant et président pendant de nombreuses années de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Corenc, il était très investi lors des commémorations protocolaires sur la commune. Il était également vice-président d'honneur de l'association des Amis de Corenc. Il nous a quittés en octobre 2025. La Ville de Corenc salue son engagement. En sa mémoire, un hommage particulier lui sera rendu à l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'Armistice, le mardi 11 novembre.



Claude Caumont (avec le chapeau) lors d'une cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918.



ÉCOMOBILITÉ ET VIVRE ENSEMBLE

UNE ACTION DE SENSIBILISATION DEVANT LES ÉCOLES

Vendredi 3 octobre au matin, les abords des établissements scolaires de Corenc Montfleury ont été le théâtre d'une belle mobilisation citoyenne en faveur des mobilités douces et de la sécurité des enfants dans la continuité du programme Moby d'écocomobilité scolaire.

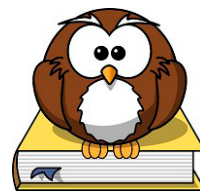
Les flyers réalisés par les élèves de l'école élémentaire Montfleury, en collaboration avec les délégués des parents d'élèves du comité d'écocomobilité scolaire et la municipalité, ont été distribués devant les écoles maternelle et élémentaire Montfleury, ainsi qu'au lycée Philippine-Duchesne ITEC-Boisfleury. Cette distribution a rassemblé des parents délégués, Monsieur le Maire, ainsi que deux adjointes, tous unis pour porter le message auprès des familles et des usagers de la route. L'objectif de cette initiative était clair : appeler chacun à adopter des comportements responsables aux abords des établissements scolaires. Ne pas stationner sur les trottoirs, utiliser les places prévues à cet effet, ralentir



la vitesse et respecter la zone de rencontre sont autant de gestes qui contribuent à la sécurité des enfants et favorisent le bien-vivre ensemble. Par cette action, petits et grands rappellent qu'au quotidien, la mobilité douce et le respect de l'espace public sont l'affaire de tous.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

UNIQUES ET DIFFÉRENTS

Ce n'est pas toujours facile d'être différents des autres. Mais nos différences, c'est ce qui nous rend uniques. Soyons fiers d'être nous-mêmes ! Célébrons les belles personnes que nous sommes le mercredi 19 novembre, de 10h à 11h.



C'EST LE CLUB MANGA QUI CHOISIT LES PROCHAINS ACHATS !

**Vendredi 21 novembre 2025
de 17h30 à 19h**

C'est le budget participatif du club manga ! Les participants auront à leur disposition un budget de 200€ et vont devoir se concerter pour décider des prochains achats de la bibliothèque.

ASSOCIATION - CLUB AÏKIDO

UNE NOUVELLE SAISON POUR LE CLUB D'AÏKIDO

Après plus de quarante années de pratique, une nouvelle saison débute pour le club d'Aïkido de Corenc qui participe activement à la préservation de ce savoir martial.

Le club d'Aïkido de Corenc permet ainsi à des personnes de tous âges (de 12 à 78 ans) la possibilité de le découvrir et de se perfectionner dans un esprit de non-violence et de bienveillance, sans combat ni compétition.



Nous avons accueilli Monsieur Jean-Damien Mermillod-Blondin, maire de Corenc, le samedi 13 septembre, pour une séance complète. Monsieur le Maire a pu découvrir ainsi notre façon de pratiquer cet art martial.

Le club de Corenc est ouvert à toutes et à tous, toute l'année, pour des séances accessibles à chacun selon ses capacités physiques.

**📍 Séances les mardis de 18h30 à 20h, les jeudis de 18h45 à 20h15 et les samedis de 10h à 11h30.
Salle Mure-Ravaud. Plus d'informations : 06 50 32 23 19**

COMMUNIQUÉ

GESTION DE LA PRÉSENCE DE SANGLIERS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

La commune a récemment pris un arrêté municipal qui a permis de mettre en œuvre des actions contre la multiplication des sangliers sur son territoire.



Les équipes de louverie exercent actuellement des actions de neutralisation de ces animaux en suivant la procédure de la Direction Départementale des Territoires (DDT 38).

La commune de Corenc est, comme de nombreuses agglomérations, confrontée à la présence croissante de sangliers sur son territoire. Cette situation résulte de plusieurs facteurs : l'urbanisation continue, l'attractivité des déchets, la forte capacité de reproduction de ces animaux et leur grande faculté d'adaptation à l'environnement urbain.

Ces incursions peuvent provoquer divers **dégâts matériels** ainsi que des **risques pour la sécurité publique**. Face à ce constat, plusieurs acteurs agissent conjointement pour limiter les nuisances et préserver la tranquillité des habitants :

- **Les particuliers** : il leur est recommandé de **clôturer leur propriété** (grillage ou clôture électrique) et de **débroussailler les zones propices aux remises de sangliers** (ronciers, friches, talus non entretenus, etc.) ;
- **Les chasseurs (ACCA)** : ils interviennent durant la période d'ouverture de la chasse, sur les secteurs relevant de leur droit

de chasse, tout en respectant la distance réglementaire de **150 mètres des habitations** ;

- **Les lieutenants de louverie** : ils opèrent uniquement dans le cadre **d'arrêtés préfectoraux ou municipaux**, lors d'actions encadrées et ciblées.

Afin de renforcer la sécurité et de prévenir les dégradations, **un arrêté municipal** a été pris à Corenc, **mandatant les lieutenants de louverie** pour intervenir dans les secteurs où la présence de sangliers présente **un risque sécuritaire** ou cause des **dommages sur le domaine public ou privé**.



i Pour tout renseignement et si vous constatez un passage de sangliers, contactez la police municipale : police.municipale@ville-corenc.fr



À PROPOS : LE LIEUTENANT DE LOUVETERIE

La dénomination de lieutenant de louverie peut aujourd'hui étonner, mais il faut savoir que l'origine de cette corporation date de l'époque de Charlemagne, en l'an 813, où il y avait nécessité de protéger les populations contre les loups très abondants sur le territoire national.

Depuis la création de la charge d'officier, la louverie a évolué en fonction des besoins de la société et des peuplements de la faune sauvage.

Aujourd'hui, les lieutenants de louverie sont des personnes privées, collaborateurs bénévoles de l'administration, qui exercent des missions de service public. Nommés tous les cinq ans par le préfet, ils exercent trois grands types de mission :

- Ils concourent à la destruction et la régulation des animaux susceptibles de causer des dégâts et des dommages ainsi qu'à l'atteinte à la sécurité publique,
- Ils sont assermentés et ont qualité pour constater, dans les limites de la circonscription qui leur est fixée, les infractions à la police de la chasse,
- Ils sont les conseillers techniques de l'administration (DDT 38) sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage et organisent pour son compte, les destructions et les battues administratives.

DOSSIER

CORENC, UNE COMMUNE ENGAGÉE DANS LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE MÉTROPOLITAIN (PCAEM)



Scannez ce QRCode avec
votre Smartphone pour
accéder à la rubrique
dédiée sur le site officiel
de la Ville de Corenc :
[www.ville-corenc.fr/
charte-pcaem](http://www.ville-corenc.fr/charte-pcaem)



Le PCAEM est une feuille de route 2020-2030 du territoire de Grenoble-Alpes Métropole visant à agir contre le changement climatique, améliorer la qualité de l'air et maîtriser la consommation d'énergie.

Ce plan d'actions s'appuie sur une mobilisation collective de 34 des 49 communes du territoire, un pilotage transversal des politiques publiques et le respect des engagements pris par la Métropole à travers une démarche labellisée Cit'ergie® par l'ADEME. Il articule les politiques **énergétique, climatique, urbaine et environnementale** pour un développement territorial durable et résilient.

Corenc, un partenaire du PCAEM

Depuis 2021, la commune de Corenc s'est engagée officiellement dans le PCAEM, en signant la **charte d'engagement** qui la lie à Grenoble-Alpes Métropole. Ce partenariat vise à formuler la contribution de Corenc aux objectifs globaux du plan dans la charte 2020-2026. La commune est accompagnée par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) pour la mise en œuvre d'un plan d'actions concret et adapté à son territoire. Toutefois, il est à noter que ce plan ne prend pas en compte l'ensemble des actions de Corenc en faveur du développement durable mais les précise sur un ensemble d'actions ciblées par la Métropole. En effet, la commune s'est engagée avec d'autres partenaires institutionnels sur des projets complémentaires (ex : programme d'écomobilité scolaire Moby en partenariat avec la Parc Naturel Régional de Chartreuse...).

Mise en lumière de 3 axes de travail majeurs de Corenc

La commune déploie ses efforts sur plusieurs axes définis dans son plan d'actions climatiques pour 2020-2026. Nous en présenterons 3 dans ce dossier avec des exemples précis.

- ① Réduction des consommations énergétiques ;**
- ② Rénovation durable des équipements municipaux ;**
- ③ Actions de sensibilisation et de mobilisation des Corençais**

La commune favorise ainsi une démarche participative et transverse mobilisant élus, services municipaux et citoyens dans une dynamique territoriale cohérente avec les objectifs du PCAEM.

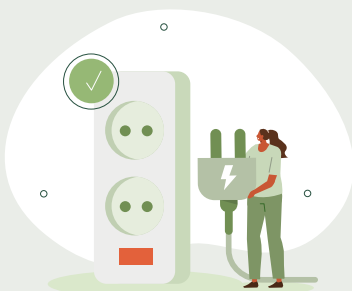
Bilan d'avancement à fin 2024

Le dernier bilan 2024 du PCAEM révèle que Corenc continue d'avancer dans la réalisation des objectifs fixés dans la charte. Ainsi 83% des actions prévues ont été engagées. Ces efforts contribuent à l'atteinte progressive des objectifs métropolitains en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de performances énergétiques. Le partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole et l'ALEC assure un suivi continu et une capitalisation des bonnes pratiques pour amplifier les résultats dans les années à venir.

FOCUS SUR 3 AXES MAJEURS DE TRAVAIL POUR CORENC 2020-2026

❶ Réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments et équipements communaux :

- Réalisation d'audits énergétiques dans les écoles (ayant mené à des rénovations à l'école maternelle Village) et le multi-accueil.
- Rénovation de bâtiments communaux : la mairie (renouvellement de toutes les huisseries pour le confort thermique d'été et d'hiver) ; reprise du toit de la salle Fernand-Boucher ; écoles maternelles du Village et de Montfleury.
- Équipement de 3 chaufferies de bâtiments communaux (mairie, école élémentaire Montfleury et la maternelle André-Moch) en GTC (acquisition d'un pilotage en Gestion Technique Centralisée).
- Mise en place d'un plan communal de sobriété énergétique sur l'ensemble des bâtiments publics visant à cadrer les températures cibles et les périodes de chauffe, implication de tous les acteurs locaux (élus, agents communaux, associations et usagers), avec des objectifs de baisse des consommations, de suivi énergétique et des investissements.
- Extinction nocturne de l'éclairage public. Entre 2020 et 2023, cela a permis la diminution de moitié de la consommation électrique sur ce poste. Cette action se poursuit.
- Passage à l'éclairage LED sur les courts de tennis (cf. p.12)



❷ Rénovation durable des espaces et équipements municipaux :

- Rénovation de l'école maternelle Montfleury.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle Fernand-Boucher et sur la toiture de l'école maternelle Montfleury.
- Lutte contre la chaleur dans les écoles : végétalisation de la cour de l'école élémentaire du Village, création d'une salle fraîcheur dans chaque école, installation de films protecteurs anti-UV, destratificateurs d'air en phase de test.
- Engagement en faveur de la biodiversité et gestion des espaces verts pour améliorer le cadre de vie : végétalisation et désimperméabilisation du plateau sportif à Corenc Village et de la place Charles-de-Gaulle.

❸ Actions de sensibilisation et de mobilisation des Corençais :

- Restauration collective : intégration de produits locaux et bio dans la restauration collective municipale du multi-accueil, des aînés de la résidence autonomie le Verger, des écoles publiques (80% de produits bio et/ou locaux, option de repas alternatifs-végétariens...) travail de lutte contre le gaspillage

alimentaire et sur la limitation des déchets.

- Aménagement des cheminements piétons et bandes cyclables dans le cadre de projets métropolitains de rénovation de voirie.
- Mutualisation d'équipements et services avec les communes de Meylan et de La Tronche (centres de loisirs) pour optimiser les coûts et créer de la solidarité territoriale.
- Éducation à l'écocitoyenneté de la jeunesse : Corenc Projet Jeunes (soutien financier de projets portés par des jeunes Corençais liés au développement durable) et les Chantiers Jeunes (une première expérience d'emploi et un engagement citoyen dans les services municipaux).
- Participation active des agents communaux aux « Challenges mobilité » avec les écoles publiques de la commune et mise en place d'un forfait mobilité.
- Développement d'actions sociales et solidaires : soutien aux personnes en précarité énergétique, création d'espaces de rencontre intergénérationnels, et dispositifs d'accompagnement aux nouveaux arrivants.
- Promotion des aides métropolitaines et accompagnement des particuliers via le journal municipal et l'organisation d'ateliers thématiques en mairie. Promotion des bonnes pratiques avec des ateliers métropolitains « Je rénove ma maison, le B.A-BA », et sensibilisation des Corençais et des services municipaux à la sobriété énergétique à travers des défis énergie, conseils à domicile, kits de sobriété et animations locales, visant à modifier les comportements de consommation.

CONCLUSION

La commune de Corenc, malgré la petite taille de son territoire au sein de Grenoble-Alpes Métropole, et ses services aux ressources humaines limitées, a su s'emparer du PCAEM pour structurer et soutenir sa politique de développement durable. Les résultats sont concluants, comme le précise le bilan publié par la Métropole présentant l'action des communes partenaires du PCAEM de 2020 à 2024. Ces résultats sont le fruit de l'engagement conjoint des élus, des agents et des Corençais qui contribuent ensemble à la transition environnementale de notre commune.

SOLIDARITÉS

ATELIER « SMARTPHONE » LE NUMÉRIQUE À PORTÉE DE MAIN !

La dématérialisation des services progresse chaque jour et fait désormais partie de notre vie quotidienne. Ce phénomène, parfois source d'inquiétude, n'épargne personne : selon l'INSEE, 17% des Français déclarent rencontrer des difficultés d'utilisation des outils numériques. Pourtant, il existe des solutions d'accompagnement simples et accessibles pour apprendre à maîtriser le numérique, à son rythme et dans la bonne humeur.



COURS COLLECTIFS | à partir de 55 ans

smartphone
Bibliothèque de Corenc,
1, allée de la Piscine
dès janvier 2026
les jeudis 9h30-11h30
30h de cours pris en charge,
adhésion de 15€ à l'association l'Âge d'Or
inscription au 04 76 09 54 86

CCAS DE CORENC VILLE DE CORENC

Carsat Retraite & Santé au travail

Des ateliers pour apprendre à utiliser son Smartphone

Forts du succès rencontré cette année, le CCAS et la bibliothèque municipale de Corenc relancent pour 2026, en partenariat avec l'association l'Âge d'Or, un nouveau cycle d'ateliers numériques gratuits pour apprendre à utiliser son smartphone.

Les objectifs :

- Permettre à chacun de gagner en autonomie dans l'usage du numérique au quotidien.
- Naviguer sur Internet, envoyer un SMS, un courriel, télécharger en sécurité une application et l'utiliser, effectuer des démarches en ligne, ou bien encore communiquer avec ses proches.

Pour qui ?

Ces ateliers s'adressent en priorité aux Corençais **âgés de 55 ans et plus**, peu à l'aise avec le numérique ou débutant(e)s dans l'utilisation d'un Smartphone. **Nombre de places limité à 8 participants.**

Comment participer ?

Il suffit de prendre attache avec l'association l'Âge d'Or au **04 76 09 54 86** pour faire acte de candidature et se prêter à un **diagnostic de niveau**. Les candidat(e)s retenus devront, pour valider leur inscription, s'acquitter d'une adhésion de 15 euros auprès de l'association l'Âge d'Or.



i Les 15 séances se dérouleront tous les jeudis matin, de 9h30 à 11h30, hors période de vacances scolaires, dans les locaux de la bibliothèque municipale.

- Démarrage prévu des ateliers : **le jeudi 15 janvier 2026**
- Fin des ateliers prévu : **le jeudi 4 juin 2026**

SOLIDARITÉS

COLLECTE SOLIDAIRE À CORENC DU 10 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2025

La Ville, le service réussite éducative et le CCAS de Corenc, en partenariat avec la plateforme des solidarités Meyl'Entraide organise une collecte solidaire à destination des bénéficiaires corençais de la plateforme. Plusieurs lieux de collecte sont dédiés à cette opération :

- La mairie de Corenc.
- Les écoles maternelle et élémentaire Montfleury et André-Moch.
- Le multi-accueil (crèche).



DENRÉES ACCEPTÉES

Produits d'hygiène et denrées alimentaires non périssables : conserves, épicerie (pâtes, riz, légumes secs), huile, farine, sucre, produits pour bébé et produits d'hygiène.

Merci pour votre générosité !

COLLECTE SOLIDAIRE DE CORENC
DU 10 NOVEMBRE AU 08 DÉCEMBRE 2025
En partenariat avec la plateforme des solidarités Meyl'Entraide

PRODUITS D'HYGIÈNE ET DENRÉES ALIMENTAIRES NON PÉRISSABLES



AGISSEZ POUR CEUX QUI EN ONT BESOIN !

Conserves, Pâtes, riz, légumes secs, Huile, Farine, sucre, Produits pour bébé, Hygiène

LIEUX DE COLLECTE SUR CORENC

- Mairie de Corenc
- Écoles maternelle et élémentaire Montfleury et André Moch
- Corenc Village
- Crèche

CCAS DE CORENC VILLE DE CORENC



LE COIN DE L'ORTHO

ERREUR COURANTE DE LIAISON

L'Académie française dit que « les adjectifs numéraux cardinaux sont des déterminants comme les articles, les adjectifs possessifs et caractérisent le nom qu'ils précèdent ». Ils sont donc étroitement attachés à ce nom et, phonétiquement, se lient avec lui quand celui-ci commence par une voyelle ou par un *h* muet. On dit **deux (z) heures**, **cinq (k)ans**, etc. Cette règle s'applique à tous les noms sans exception, et donc aussi au nom **euro**. On dit : un (n)euro, deux (z)euros, cent (t)euros, cinq cents (z)euros, etc...



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB EN NOVEMBRE

- **Jeudi 6 novembre**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 13 novembre**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 20 novembre**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 27 novembre**
Club : 13h30 à 17h00
- **Samedi 29 novembre** :
Loto : 14h00 à 17h00
en salle Fernand-Boucher.

Présidente - Brigitte Quaix
Tél. 06 31 14 26 10
Vice-présidente -
Annick Thomasset



Utilisateurs de la salle
La Grange - Attention :
travaux dans le parc de la
Croix-de-Montfleury.
Stationnement interdit
du 27/10 au 15/12/2025.

ASSOCIATION - CULTURE ET PATRIMOINE

EXPOSITION « EN MOUVEMENT » DE CRUCETTA CHAVAND DU 6 AU 29 NOVEMBRE 2025

Vernissage le jeudi 6 novembre 2025 à 18h30 dans les salons de la mairie.
Permanence de l'artiste les vendredis, samedis et dimanches après-midi.

L'artiste Crucetta Chavand, qui enseigne depuis plus de vingt ans la peinture et le dessin à Montbonnot nous fait la joie de venir exposer ses toiles et ses sculptures dans les salons de la Mairie. Cette artiste généreuse, ouverte au monde, nous fera partager son travail pictural et sculptural autour du mouvement. Subtile, d'un trait maîtrisé, elle génère l'instant propice que la douceur de son regard a saisi, fait vibrer ses teintes favorites et vous immerge dans son univers. Quand les frimas de l'automne vous grisailent, venez-vous réchauffer à la palette lumineuse et dans les tourbillons des voyages de Crucetta !



Appel à candidatures :

En 2026, l'association organisera en début d'année une exposition dédiée aux artistes corençais et locaux. Les artistes amateurs intéressés sont invités à candidater en transmettant leurs coordonnées et une photo d'œuvre (ou site web).

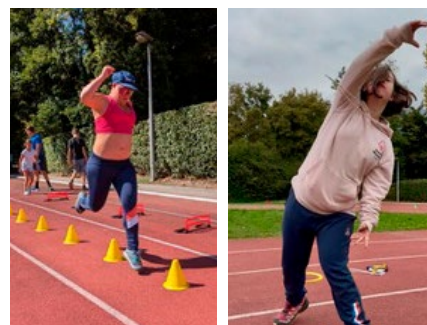
Candidature à envoyer à :

contact@condamine-expositions.fr

ASSOCIATION - CEMAVI

UNE SAISON 2025 RICHE EN ACTIVITÉS !

Après une saison 2025 riche en activités, en séjours et en performances, l'année 2026 s'annonce également très dynamique avec l'embauche prochaine d'un troisième salarié, ainsi qu'une nouvelle offre pour les mineurs, les seniors et les personnes à faible autonomie.



130 adhérents
en 2024-2025



9 médailles d'or aux championnats de France de para-ski alpin adapté 2025



4 titres de champion de France en para-tennis adapté, para-surf adapté et para-aviron adapté



2 salariés aidés de stagiaires pour développer et encadrer les activités et les séjours



40 bénévoles investis
tout au long de l'année



Vous souhaitez soutenir l'association ?

Faites un don via le site web CEMAVI ou participez à la soirée de gala du samedi 8 novembre à Crolles !

Plus d'informations :

<https://cemavi38.fr>

ASSOCIATION - UNION DE QUARTIER MONTFLEURY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DE QUARTIER DE MONTFLEURY

L'union de Quartier Montfleury organise son Assemblée Générale annuelle le jeudi 27 novembre à partir de 18h30 à la salle Henriette-Deloras (école maternelle Montfleury). Ce sera

l'occasion de faire un bilan sur l'année écoulée et de discuter sur les actions à venir. Cette réunion est ouverte à tous les Corençais. Pot d'accueil à partir de 18h30, réunion à 19h. Venez nombreux !

GROUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE)

INDEMNITÉS ET EXEMPLARITÉ : À CORENC, L'ENGAGEMENT DES ÉLUS AVANT TOUT

À l'heure où certaines grandes collectivités s'octroient des avantages que beaucoup jugent déconnectés du quotidien des citoyens - frais de représentation pour l'habillement et l'apparat, les frais de bouche, les déplacements ou autres avantages accessoires - la majorité municipale souhaite réaffirmer une position claire : ces pratiques appartiennent à un autre temps.

Les élus de la majorité, pleinement conscients de la confiance que leur accordent les Corençais, ont fait le choix d'une gestion rigoureuse et responsable des deniers publics.

Tous les élus de la majorité possèdent une délégation et des dossiers à gérer, dans le but de partager les pouvoirs du maire, pour plus d'efficacité, de démocratie et de maîtrise des sujets. À ce titre, ils ont droit à une indemnité dont le plafond est fixé par la loi ; **à Corenc, les élus de la majorité ne prennent pas le maximum des indemnités auxquelles ils peuvent prétendre.**

Les montants nets mensuels des indemnités attribuées aux élus de la majorité municipale sont :

- Maire : 1617,22 € (net social avant taux d'imposition).
- Adjoint niveau 1 : 529, 81 €
- Adjoint niveau 2 : 248,92 €
- Conseiller délégué niveau 1 : 213,36 €
- Conseiller délégué niveau 2 : 158,25 €

L'indemnité légale leur sert ainsi à absorber les frais inhérents à leur délégation, par exemple des frais de garde d'enfant.

En aucun cas des indemnités complémentaires ne sont versées aux élus corençais pour des frais de représentation, quels qu'il soient.

Ces émoluments, à mettre par ailleurs en regard du nombre d'heures passées chaque semaine par les élus de la majorité à travailler à leurs délégations, sont bien éloignés des considérations navrantes d'une opposition en recherche permanente d'attention. Nous croyons fermement que la crédibilité de l'action publique repose sur l'exemplarité et la transparence. Il est plus que jamais nécessaire de montrer que les collectivités peuvent être gérées avec sobriété et probité. Cette exigence éthique guide l'ensemble de nos choix : transparence, efficacité et engagement pour l'intérêt général. Nous restons convaincus que dans notre commune, l'exercice démocratique se conjugue avec responsabilité et respect du contribuable.

Les élus du groupe Corenc Ensemble

Contacteur sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

Et par courriel : corencensemble@gmail.com

GROUPE CORENC AUTREMENT

À LA MAIRIE, ON RÉÉCRIT L'HISTOIRE

Les Corençais se souviennent que pendant deux ans le parc municipal, le Tennis Club et le restaurant attenant sont restés à l'abandon (le maire a même fait constater par le policier municipal que le bâtiment et ses abords étaient libres de tout usage). L'on sait que l'espace libéré a été rapidement occupé par des dealers.

C'est là que commence la réécriture de l'histoire. En Chevalier Blanc, le maire affirme que grâce à lui le parc sera un endroit redevenu sûr et qu'il sera rendu à ses usagers.

REMBOBINONS LE FILM !

Le maire n'est-il pas lui-même responsable de la déshérence du parc ? Il semblerait que la transformation du parc avec l'arrivée de la brasserie ait été un projet mûri dès 2020 et comportant plusieurs étapes menant à la libération de l'espace, avec le départ des gérants du restaurant et du Tennis Club.

Première étape : rendre difficile l'exploitation du restaurant et gagner le match par abandon (deux versions s'opposent : celle de la mairie affirmant que les exploitants sont fautifs et ces derniers arguant que la mairie ne respectait pas les conditions du bail). Les gérants partent : 1 set 0 pour la mairie. Deuxième étape : virer le Tennis Club du site avec lettre comminatoire dénonçant la prétendue mauvaise gestion du club, assortie d'une modification de la convention de service

public qui liait le club à la Mairie. 2 sets 0 ! Match gagné. La place est libre pour la brasserie qui allait rendre vie au Parc et prospérer à la commune et un grand merci à notre édile. RETOUR À LA RÉALITÉ : les riverains et habitués du Parc constatent bien un changement en voyant la clientèle fortunée tentant de garer leurs belles voitures aux alentours ! De plus, et bien qu'il s'en défende, le restaurateur a coupé les liens avec le Tennis Club. Fini le temps où l'on pouvait s'asseoir après une partie à la terrasse du restaurant en compagnie d'autres usagers du Parc venus profiter de cet endroit magnifique. Dorénavant, le bar n'est accessible qu'entre 15h et 18h. On apprend par la presse que pour faire amende honorable, le restaurant fêtera dans ses murs le vainqueur du Tournoi de Corenc (avec, à nouveau, photo et nom de la brasserie dans la presse locale...).

Dès lors, on serait tenté de penser que les investissements de la commune, plus de 500 000 €, (cheminement PMR, parkings, éclairage, vidéoprotection...) n'auraient d'autre objet que la pérennisation et la sécurisation d'une entreprise privée et ce pas forcément dans l'intérêt de tous les Corençais.

Vous souhaitez nous contacter,

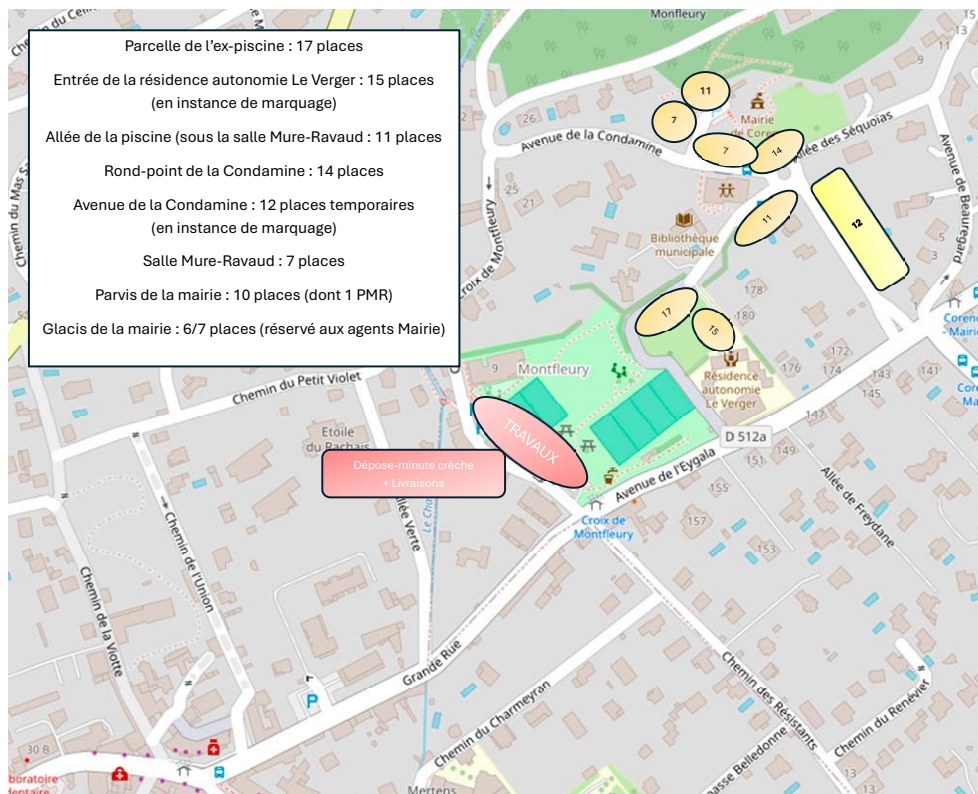
Écrivez-nous à corenc autrement@laposte.net



AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX DU PARC DE LA CROIX-DE-MONTFLEURY

Dans le dossier du Corenc Magazine de février 2025 n°84, sur ce sujet, il était précisé que les places de stationnement seraient reprises. Cette dernière phase de travaux allant de l'entrée Ouest du parc, à côté de la Croix et le multi-accueil (crèche), complétée par des chemins de traversée et de circulation dans le parc, va durer six semaines, du 27 octobre au 18 décembre 2025.

Elle consiste à restructurer la totalité de la voirie et des places de stationnement. Ces places seront remises aux normes actuelles avec une longueur de 5 m pour toutes. Elles seront également mises au même niveau que la voirie et permettront une infiltration des eaux de pluie. Ces gros travaux seront réalisés grâce à la coordination de trois entreprises en un temps très limité pour permettre de terminer avant les congés de Noël. De ce fait, le parc est une zone de chantier dont l'accès **et les stationnements sont totalement interdits**, jour et nuit. Les activités du multi-accueil, de la salle municipale La Grange, du Tennis Club de Corenc ainsi que de la Brasserie Chavant-Corenc, se poursuivent durant cette phase de travaux, en respectant les interdictions précitées. Des déviations sont mises en place pour permettre d'accéder au parc par l'entrée Est à partir de l'Allée de la Piscine et l'ensemble des places disponibles autour de la mairie.



PASSAGE À L'ÉCLAIRAGE LED SUR LES COURTS DE TENNIS : POUR UN MEILLEUR ÉCLAIRAGE CONSIDÉRABLEMENT MOINS ÉNERGIVORE

Dans le cadre des engagements communaux en matière de développement durable et d'amélioration de ses équipements, la municipalité a procédé en octobre au remplacement du système d'éclairage des courts de tennis par des LED.

Attribution du marché

La société Citeos, accompagnée du fournisseur Eclatec (entreprise française), a été retenue.

Détail des installations

Les travaux ont consisté dans le remplacement des 18 spots existants par des éclairages LED de 515 W, moins énergivores (seules les têtes d'éclairage ont été changées, les mâts ayant été conservés).

Performances énergétiques

Ce remplacement permet de réduire de moitié la consommation électrique, tout en offrant une qualité d'éclairage

supérieure et conforme aux normes de la Fédération Française de Tennis (FFT).

Bénéfices attendus

- **Économie** : réduction de plus de 40% des coûts d'éclairage.
- **Durabilité** : durée de vie prolongée, espaçant ainsi les interventions de maintenance.
- **Flexibilité d'usage** : possibilité d'extinction immédiate sans délai de refroidissement, contrairement à l'ancien dispositif.
- **Gestion optimisée** : programmation d'extinctions automatiques sur des créneaux précis pour éviter l'éclairage inutile des installations.

